



NOUVEAUX PROJETS D'ECOLE

Seul le SNUDI FO 13 demande au DASEN de surseoir à la mise en place expérimentale de ce projet d'école départemental !

M. PENSO, IEN-Adjoint au DASEN, en présence de Mme Quenet, IEN de Saint Martin de Crau, a invité les organisations syndicales ce mardi 3 mai 2016 pour présenter le nouveau Projet d'Ecole, afin « de lever les inquiétudes » des équipes pédagogiques, confrontés par la rédaction du nouveau projet 2016-2020.

Le SNUDI FO 13 était présent pour écouter les explications et faire remonter les revendications des équipes confrontées à cette nouvelle surcharge de travail, dans un calendrier contraint.

Encore un projet « expérimental » pour les Bouches du Rhône !

Ce Projet d'Ecole est à l'initiative de Mr Guichard (ancien DASEN) et de Mr Penso, qui ont demandé à un groupe de pilotage d'y travailler, depuis septembre 2015.

Mr Launay, nouveau DASEN des BdR, a souhaité avoir l'aval du Recteur, donné récemment, avant de le soumettre aux IEN et les équipes de circonscription. Ce délai explique en partie pourquoi il n'a été transmis aux enseignants que très récemment.

En effet, nous sommes de plus en plus sur une gestion académique. **Ceci dit, ce Projet d'Ecole est expérimental pour notre département !**

Les objectifs invoqués par l'IA :

→ renforcer l'autonomie professionnelle des écoles, en tenant compte de la « réalité du territoire ».

→ améliorer les conditions de réussite des élèves

Pour l'administration, ce projet d'école doit être vécu par les enseignants comme une valeur ajoutée, apporter une cohérence dans tout ce que veulent faire les enseignants et les armer dans la culture de l'évaluation présente aujourd'hui !

Pour le SNUDI-FO, les enseignants ne sont demandeurs d'aucune de ces « améliorations » !

La méthode imposée :

L'Inspection académique souhaite changer la façon de fonctionner des enseignants, intégrer tous les acteurs (IEN, Conseillers pédagogiques, ERIP, Directeurs) à la présentation et à la mise en œuvre de ce Projet et leur demande d'être dans « l'accompagnement » des équipes, les IEN ayant un rôle de « coach ».

L'analyse du SNUDI FO... et celle des autres organisations syndicales !

Le SE UNSA, qui se félicite de ce nouveau projet d'école car « il accompagne pleinement la refondation de l'école » et le SNUIPP ne se sont inscrits dans la discussion que sur un plan pédagogique. Leurs seules revendications portaient sur un calendrier plus souple (délai supplémentaire) et un meilleur accompagnement des collègues dans les circonscriptions.

Seul le SNUDI FO, qui considère que le rôle d'un syndicat n'est pas celui d'un « expert de la pédagogie », a défendu les intérêts particuliers des collègues et leur liberté pédagogique.

En effet, depuis sa mise en place, en 1989, FO condamne le Projet d'Ecole, responsable de l'éclatement du cadre national de l'Education en instaurant des enseignements différents d'une école à l'autre en opposition aux programmes nationaux.

Ce projet expérimental participe pleinement de l'aggravation de ce démantèlement de l'école de la République. Comme l'annonce L'IEN adjoint au DASEN : « Notre projet d'école sera la clé de voûte pour un projet de réseau », ainsi, il irait encore plus loin que le projet d'école pour permettre la liaison de l'école maternelle au collège !

Il est donc, l'outil pour la mise en œuvre de toutes les réformes, lois et décrets que le SNUDI FO a combattus et continue à combattre (rythmes scolaires, territorialisation, loi de refondation, PPCR...). L'IA veut ainsi associer « de force » les enseignants à la mise en œuvre de la refondation de l'école.

Rappelons-nous la consultation des conseils d'école lors du passage en force de la réforme des rythmes scolaires !

Quelques exemples :

- La dimension C - « Les réponses à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers en terme d'inclusion, d'accompagnement pédagogique et de suivi afin de réduire les inégalités »- découle de la loi Montchamp. **On demande ici aux équipes de suppléer de manière matérielle à tout ce qui a été supprimé en matière de prise en charge du handicap** qu'elle que soit sa nature et de la difficulté scolaire ou comportementale.
- Dans la dimension B, la question de la cohésion de l'équipe et de la mutualisation est récurrente avec l'évocation systématique du travail et des stratégies d'équipe (« *Comment est anticipée l'absence d'un enseignant ? Existe-t-il des temps de retour sur pratique ? Existe-t-il des réunions informelles entre enseignant : repas de midi en commun, sorties personnelles communes* » !!! **L'école serait censée être sa seule ressource et pallier par exemple le manque de remplaçants et l'ingérence dans la vie privée des équipes est inacceptable !**
- L'étape 7 du projet (« *l'autoévaluation annuelle du projet d'école (éventuellement accompagnée par l'évaluation d'école)* ») **relance le débat sur l'évaluation d'école en lieu et place de l'évaluation/inspection individuelle des enseignants.**

Une atteinte à nos conditions de travail

Sur le dispositif d'aide à la rédaction du bilan, le fait de proposer 20 pages d'indicateurs, même avec la précaution énoncée qu'il ne faut pas répondre à tout, contraint les équipes à lire l'intégralité du projet et à choisir ensuite les dimensions, les axes et les objectifs retenus.

Cela reste un procédé chronophage pour les équipes et notamment pour les directeurs qui restent pilotes et animateurs des équipes lors des concertations.

On peut penser que les équipes de circonscription (IEN et CPC) auront également du mal à gérer le retour des projets de chaque école, ce qui explique les consignes données dans certaines circonscriptions sur l'allègement de la rédaction proposée !

Pour toutes ces raisons, **FO a revendiqué, lors de cette réunion et lors de la CAPD du 4 mai :**

- l'abandon de ce dispositif expérimental,
- l'ouverture des postes nécessaires pour permettre la prise en charge des enfants en difficultés ou handicapés par des enseignants spécialisés et titulaires
- le respect des obligations réglementaires de services des enseignants : pas d'heures supplémentaires obligatoires et gratuites !

Le SNUDI FO sera particulièrement vigilant quant au respect des obligations de service (108h annualisées), dans le cadre de la mise en place forcée de ce nouveau projet d'école.

N'hésitez pas à contacter vos délégués FO en cas de problème avec votre hiérarchie !

Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :

Syndiquez-vous au SNUDI-FO

Le syndicat indépendant de tout gouvernement !

Pour être entendu et obtenir satisfaction sur les revendications, il est important de renforcer le syndicalisme libre et indépendant **FORCE OUVRIERE.**

Plus nombreux, nous serons plus forts !

Carte 2016 disponible [>ICI<](#)